

Vanuatu - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Alertes et dernières minutes

ALERTE

Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

Hausse des cas de rougeole

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

Sécurité

Date de mise à jour le : 28 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Zones de vigilance



Cette carte est indissociable du texte qui l'accompagne.

- Formellement déconseillé
- Vigilance renforcée
- Déconseillé sauf raison impérative
- Vigilance normale

Dernière actualisation le 13/03/2026, information toujours valable à la date du jour

Vanuatu est placé en vigilance renforcée (en jaune sur la carte sécuritaire).

Risques encourus et recommandations associées

Criminalité et petite délinquance

La criminalité (cambriolages et agressions, voire meurtres) et la petite délinquance existent au Vanuatu. Il est recommandé de s'assurer de la fermeture des portes et des fenêtres la nuit et de mettre en sécurité ses documents (passeport, billet d'avion) et objets de valeur. Il est recommandé d'avoir une photocopie de son passeport, en cas de perte ou de vol.

Les voyageurs doivent surveiller le chargement des bagages dans les véhicules qu'ils empruntent, notamment au départ des aéroports. Il est également recommandé, notamment aux femmes, de ne pas circuler seules le soir, à pied ou en transport public (tels que les bus, minibus et taxis).

Risque cyclonique

La saison des cyclones s'étend de novembre à fin avril. Les autorités émettent des consignes adaptées au niveau d'alerte, disponibles sur le site du National Disaster Management Office. En cas d'approche d'un cyclone, les avis d'alerte et les bulletins météo sont diffusés sur le site du Vanuatu Meteorological and Geological Department, ainsi qu'en anglais, bichlamar et moins régulièrement en français à la radio.

Radio Vanuatu : MW 1125, SW 7260, SW 3945, FM 100

Capital FM 107 : FM 107 (24 h/24 - Vanuatu)

Buzz FM : FM 96 24 (24h/24 - Port Vila)

Paradise FM (Radio Vanuatu) : FM 98 (24 h/24 - Port Vila)

Halo FM : FM 98.1 (06h00/18h00 - Torba, Sanma, Pernama & Malampa)

Radio Life FM : FM 90 (24 h/24 - Port Vila)

En période cyclonique, le bord de mer et les abords des cours d'eau sont à éviter. Lorsque le niveau d'alerte rouge (impact imminent du cyclone) est annoncé à la radio, il est impératif de demeurer à son domicile et de se reporter aux consignes précitées.

Des informations complémentaires sur le risque cyclonique sont disponibles dans la fiche thématique Risques climatiques (cyclones/ouragans).

Risque volcanique

Le Vanuatu est une terre de volcans, qui se répartissent en deux catégories : les **volcans fréquemment actifs** (mont Yasur, situé sur l'île de Tanna ; mont Garete, sur l'île de Gaua ; mont Lopévi, sur l'île de Lopévi ; monts Maroum et Benbow, sur l'île d'Ambrym ; mont Manaro Vui, sur l'île d'Ambae ; volcan sous-marin d'Epi) et les **volcans « dormants »** (mont Suretamatai, sur l'île de Vanua Lava).

Certaines îles de l'archipel sont placées sous la surveillance d'organismes officiels, qui disposent d'un système d'alerte sur une échelle comportant 5 niveaux, échelonnés par gravité croissante de 0 à 4. Même lorsque le niveau d'alerte semble peu élevé, il est fortement recommandé de suivre les directives des guides locaux. Un accident dû à la projection de lave ou à une chute ne peut jamais être exclu à proximité des volcans actifs. La plus grande prudence s'impose.

Il est conseillé de se renseigner sur l'activité volcanique du pays, en consultant régulièrement les informations et les recommandations disponibles sur le site internet ou la page Facebook du Département de la météorologie et des géo-risques du Vanuatu (Vanuatu Meteorology & Geo-Hazards Department - VMGD).

Actuellement, un volcan est placé au niveau d'alerte 3 (le Manoro sur l'île d'Ambaé), quatre volcans sont placés en niveau d'alerte 2 : le mont Yasur sur l'île de Tanna, le Lopevi sur l'île du même nom, les monts Maroum et Benbow sur l'île d'Ambrym, et le Mont Gareth sur l'île de Gaua. Le volcan sous-marin d'Epi est placé en niveau 1.

Risque sismique

Le Vanuatu étant situé dans une zone d'activité sismique, des tremblements de terre et des raz-de-marée ne sont pas exclus. Ils peuvent notamment provoquer des glissements de terrain et endommager les axes de transports.

Lorsqu'un tremblement de terre se produit au Vanuatu, il est recommandé de se tenir informé, notamment en suivant la page Facebook ou le site internet du Département de la météorologie et des géo-risques du Vanuatu (VMGD).

En cas de risque de tsunami, il est rappelé que des sirènes d'alerte au tsunami peuvent se déclencher dans le centre-ville de Port-Vila. Dans les autres endroits non-couverts par ce système d'alerte, y compris dans certains quartiers de la capitale, il convient de rester vigilant et attentif aux différents signes avant-coureurs.

Activités sportives à risque

Les plages n'étant pas surveillées au Vanuatu et les courants pouvant s'avérer extrêmement dangereux, il est fortement recommandé d'éviter de se baigner dans des endroits isolés.

Des requins sont parfois présents au large du Vanuatu, notamment autour des îles d'Espiritu Santo et de Malicollo. Il convient donc de se renseigner auprès des autorités locales avant toute activité aquatique et de respecter les consignes de sécurité.

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 28 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Formalités d'entrée

Infection pulmonaire – Coronavirus Covid-19

Toutes les mesures sanitaires en vigueur pour entrer sur le territoire vanuatais ont été levées le 12 septembre 2022. Il n'est désormais plus nécessaire de présenter un résultat de test PCR ou antigénique. La vaccination contre la COVID-19 est encouragée et il est recommandé aux voyageurs présentant des symptômes de COVID-19 de repousser leur voyage.

Plus d'informations sur le site du ministère de la Santé.

Passeport et Visas

Les ressortissants français ne sont pas soumis à demande préalable de visa pour les séjours touristiques (cf. le site du Département de l'Immigration vanuataise, en anglais).

Un visa visiteur valable trois mois sera délivré à l'arrivée sur le sol vanuatais, quelle que soit la durée du séjour. Les visiteurs doivent présenter un passeport dont la durée de validité dépasse d'au moins six mois la date de fin de séjour envisagée, ainsi qu'un billet retour valide pour une date de départ n'excédant pas trois mois à compter de la date d'arrivée, une réservation d'hôtel ou une lettre d'invitation prouvant l'hébergement par la famille/amis.

Pour les plaisanciers : seuls les ports de Port-Vila et de Luganville, sur l'île de Santo, sont ouverts aux opérations de douane et d'immigration. De fortes amendes sont applicables en cas de non-respect de ces points d'entrée.

Pour toute information relative à la délivrance d'un visa ou d'un permis de résidence, il convient de contacter le Département de l'Immigration (site internet) à l'adresse suivante :

A Port-Vila :

Vanuatu Immigration and Passport Services

Kumul Highway, Tamarama Building

Port-Vila, île d'Efate

Téléphone : (+678)22354

A Santo :

Vanuatu Immigration and Passport Services

Luganville, île de Santo

Téléphone : (+678)36724

En Nouvelle-Calédonie, le Vanuatu dispose d'un Consulat général (voir les coordonnées ci-contre).

L'ambassade du Vanuatu en Belgique est également compétente pour la France :

Avenue de Tervueren, 380 - 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

Téléphone : (+32) 2-7727141

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Santé

Date de mise à jour le : 28 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Les infrastructures sanitaires sont réduites au Vanuatu (absence de certaines spécialités ou appareils nécessaires à des analyses approfondies) et la moindre intervention nécessite une évacuation sanitaire en Nouvelle-Calédonie ou en Australie.

Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

Les principaux médicaments connus en France sont disponibles sur place ainsi que leurs équivalents génériques ou anglo-saxons (se munir d'une ordonnance).

Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;

- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Chikungunya** : en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** : en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

Risques sanitaires

Maladies transmises par les moustiques

Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Zika

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Le Vanuatu est un pays à risque d'infection Zika mais il n'y a pas de transmission actuellement.

Autres maladies

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur.

Leptospirose

La leptospirose est une maladie bactérienne présente dans le monde entier. La transmission à l'humain se fait par contact cutané (muqueuse ou plaie) avec les milieux souillés par les urines d'animaux infectés (rongeurs, animaux d'élevage et de compagnie). La maladie est souvent bénigne, mais parfois mortelle.

La prévention repose sur les mesures d'hygiène générales (lavage des mains, lutte contre les rongeurs, assainissement, etc.) et sur la vaccination des personnels à risque.

Pour plus d'informations, consulter le site Santé publique France et le site du ministère de la Santé.

Plusieurs cas de leptospirose sont régulièrement détectés au Vanuatu chaque année.

Rage

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Pendant le séjour

Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;

- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

L'eau est potable à Port-Vila et à Luganville.

Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Informations utiles

Date de mise à jour le : 28 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Transport

Infrastructure routière

L'absence de toute signalisation, l'état du réseau routier (goudronné uniquement sur les îles d'Efaté, de Santo et, partiellement, de Tanna, et fréquemment parsemé de nids-de-poule) rendent la conduite difficile et, en certains endroits, dangereuse. Les stations-service en dehors de Port-Vila et de Luganville (Santo) sont rares et peu reconnaissables. De nombreux taxis et mini-bus circulent à vive allure ; l'entretien des véhicules peut parfois être sujet à caution.

Pour un séjour touristique, le permis de conduire français est accepté pour louer ou conduire un véhicule.

Transport aérien

La compagnie nationale dessert uniquement les îles de l'archipel.

Les aéroports suivants disposent de pistes goudronnées : Bauerfield sur Efaté, Luganville sur Santo, White Grass sur Tanna, Norsup sur Mallicolo.

Les déplacements vers les autres îles sont soumis aux aléas climatiques car les pistes en herbe ne peuvent être utilisées en cas de pluies abondantes.

Les connections aériennes intérieures connaissent de nombreux retards et annulation. En dehors de la liaison sur les îles de Santo et de Tanna, qui sont relativement régulières, il peut arriver que certaines connections ne soient pas assurées pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

Législation locale

L'importation et la consommation de stupéfiants sont interdites sous peine d'amende et d'expulsion du pays.

L'achat d'alcool est interdit du samedi au lundi (sauf dans les hôtels, les restaurants et les clubs).

Toute forme de prostitution est proscrite. L'importation de documents (magazines, vidéos, etc.) à caractère pornographique est interdite sous peine d'amende.

Us et coutumes

Le Vanuatu est un pays de traditions coutumières et de morale chrétienne, parfois puritaine. Une tenue décente est de rigueur : le port du maillot de bain est à proscrire en ville. De nombreux établissements refusent de servir les clients masculins sans chemise ou sans chaussures.

Il est recommandé de disposer de la permission des habitants avant de les photographier.

Divers

Devises

L'utilisation de la carte de crédit est courante à Port Vila et Luganville, mais nettement moins développée dans le reste de Vanuatu.

Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 28 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Visas d'affaires

Les voyageurs d'affaires doivent disposer d'un visa d'affaires.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'immigration (en anglais).

Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Vanuatu.

Contacts utiles

Service économique

Les Services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la Direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, et le soutien public au développement international des entreprises.

Le Vanuatu relève du Service économique régional de Canberra :

Service économique régional de Canberra, Australie

Adresse : Ambassade de France en Australie – 6 Perth avenue – ACT2600 Canberra - Yarralumla

Tél. : +612 62 16 01 16

Site internet

CCEF

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un **réseau actif de plus de 4 000 membres dans 146 pays**, au service de la présence française dans le monde. Ils mettent leur expérience pour conseiller les pouvoirs publics, parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

Site internet : Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

BAD

Le Vanuatu est membre de la Banque asiatique de développement (BAD).

Page du Vanuatu

FMI

- Vanuatu et le FMI
- Bureau du représentant résident du FMI pour les îles du Pacifique

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Contacts utiles

Date de mise à jour le : 28 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

- **Police** : +678 22 222 / numéro d'urgence : 111 ou 1111
- **Pompiers** : +678 22 333 / numéro d'urgence : 113
- **Service météorologique** : +678 22 932
- **Bureau National de Gestion des Catastrophes (NDMO)** : +678 23 745

Annuaire des représentations vanuataises en France

[Voir la liste](#)

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Ambassade de France au Vanuatu

Publié le : 11 juin 2025

Coordonnées

Lini Highway

BP 60

Port-Vila

Vanuatu

-17.731220380773, 168.31174026771

+678 28 700

(+678) 7777 033

Tel (urgences)

Liens utiles

[Ambassade de France au Vanuatu](#)

Facebook 

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.